

Publié le 10 février 2023

Normandie Aménagement s'engage sur le quartier du futur de Colombelles

Vendredi 27 janvier 2023, le maire de Colombelles, Marc Pottier, a signé avec le président et la directrice de Normandie Aménagement, Joël Bruneau et Pascale Huyghe-Doyère, la charte Écoquartier du futur quartier qui sera érigé sur le site reconverti de l'ancien collège Henri-Sellier en cours de démolition.



Plus de 90 logements diversifiés, une nouvelle forme de cité-jardin ou de parc habité sont attendus sur le site de l'ancien collège à l'horizon de 2030. La charte Écoquartier entend valoriser les atouts géographiques et historiques liés à la nature et à l'environnement, jouxtant sept hectares boisés. **Une nouvelle génération de cité-jardin, chère déjà à Henri Sellier**, figure majeure de l'urbanisme et ministre sous Léon Blum conservant la quasi-totalité des arbres. Ce projet « permet de reconstruire sur la ville, une aubaine à optimiser, dans le respect des réglementations thermiques et environnementales actuelles », mais « sans augmenter l'étalement urbain », se réjouit le maire. À ce titre, le projet bénéficie d'une **aide à hauteur de 800 000 € accordée par France relance**.

Le site sera reconverti en écoquartier par la [Sem Normandie aménagement](#). Le calendrier prévoit la préparation des travaux en 2023, les travaux des espaces publics en 2024 et le suivi des travaux des promoteurs, ainsi que les travaux de finition des futurs espaces publics de 2025 à 2026 avant,

donc, une livraison des logements pour 2030.